

COTISATION ET ABONNEMENT

Nouvelles dispositions à compter du 1^{er} janvier 2014

Cher adhérent, Chère adhérente,

Le sujet a été évoqué à plusieurs reprises et a fait l'objet d'une concertation finalement entérinée lors du 78^e congrès national, qui s'est tenu en juin dernier à Avignon. De quoi s'agit-il ? De la scission entre la cotisation et la revue.

Jusqu'alors votre cotisation ouvrait droit au bénéfice automatique de la revue. Celle-ci était servie gracieusement aux conjoints survivants de médaillé(e)s militaires (membres titulaires).

À compter du 1^{er} janvier 2014, la cotisation n'intégrera plus le montant de la revue.

Dorénavant indépendant, l'abonnement annuel (4 exemplaires) a été fixé à 3 euros.

Il vous revient donc - **dès maintenant et au plus tard avant le 31 janvier 2014** - de compléter le formulaire ci-dessous, si vous souhaitez continuer de profiter de la distribution de notre trimestriel.

Pour tenir compte de ce qui précède, il est entendu qu'à compter du 1^{er} janvier 2014, les cotisations, désormais hors revue, seront les suivantes :

Membre titulaire : 22 euros

Membre associé : 22 euros

Dame d'entraide : 10 euros

Nota : « La Médaille Militaire » continuera d'être délivrée gracieusement aux conjoints survivants de médaillé(e)s militaires (membres titulaires).



BULLETIN D'ABONNEMENT 2014 (4 exemplaires)



La Médaille Militaire

À retourner impérativement avant le 31 janvier 2014
accompagné de votre règlement à
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire
36, rue de la Bienfaisance 75008 Paris

Je soussigné (e) Nom Prénom.....

Demeurant

Code postal Ville.....

Tél. : Adresse électronique.....

Numéro d'adhérent : Auprès de la ...^e section de

Souhaite souscrire un abonnement pour l'année 2014 (4 exemplaires)

Je joins un chèque de 3 euros libellé à l'ordre de « SNEMM – Service Revue »

Fait à le Signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

S.N.E.M.M approuvée par arrêté du 29 mai 2009 sous le NOR : IOCA0822574A (JORF du 13 juin 2009).

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922.

Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot des anciens combattants GR n° 113.

36, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS - Tél. : 01.45.22.82.95 - Fax : 01.45.22.00.39 - Siret national n° 342 006 491 000 19